

Weissrussland 821



GLUCANASTE
CHAINE DU BONHEUR
CATERA DELLA SOLIDARIETA'
BOITE POSTALE 02
1211 GENÈVE 02
TEL 022 791 01 67
FAX 022 330 51 77
CCP 10-14340-5

TELEFAX No 031 61 21 94

Département fédéral de l'Economie
publique
Service de presse
Monsieur Yves SEYDOUX
Palais fédéral
3000 BERNE

Genève, le 19 mai 1993
JM/ee

Concerne : Visite de Monsieur le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz en Biélorussie

Cher Monsieur,

Pour faire suite à notre conversation téléphonique, je vous adresse, en annexe, deux documents qui résument l'action entreprise à Minsk en faveur des "Enfants de Tchernobyl". Ce programme sera terminé vraisemblablement dans le courant de cette année.

Quelques précisions encore. Pour mener à bien ce programme, la Chaîne du Bonheur a bénéficié de l'appui technique d'un spécialiste du Corps suisse en cas de catastrophe. Il s'est chargé de l'installation des appareillages médicaux. La collaboration du Groupe suisse d'oncologie pédiatrique a permis d'envoyer, pour des stages, des médecins, des infirmières et des laborantines des hôpitaux d'Aarau, de Bâle, Berne, St-Gall, Genève, du CHUV et de La Source à Lausanne. Des médecins et des infirmières biélorusses sont venus se perfectionner auprès de leurs collègues suisses.

A noter encore que cette action de la Chaîne du Bonheur répondait à un appel des autorités de Biélorussie et visait à manifester la solidarité du peuple suisse. Nous serions très heureux si, lors de son séjour à Minsk, Monsieur Delamuraz pouvait effectuer une brève visite à l'Hôpital No 1 et constater par lui-même la valeur humanitaire et médicale de ce programme.

Restant à votre disposition pour toutes les informations que vous pourriez souhaiter, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

CHAINE DU BONHEUR
Le Directeur

Jean MARTEL

Annexes ment.

Dodis



PROJET : ENFANTS DE TCHERNOBYL

Le vendredi 22 juin 1990, la CHAÎNE DU BONHEUR mènera campagne sur les ondes de "La Première" de Radio suisse romande, avec le soutien de la Télévision suisse romande, en faveur des ENFANTS DE TCHERNOBYL.

1. Objectif

Collecter des fonds pour améliorer le sort et soigner les enfants victimes de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl le 26 avril 1986.

2. Buts

En URSS, à destination du Centre d'hématologie de l'Hôpital No 1 pour enfants de Minsk en République Socialiste Soviétique de Biélorussie, financer :

- 2.1. l'envoi de médicaments et de matériel spécifiques pour le traitement de la leucémie,
- 2.2. la formation de médecins et de personnel hospitaliers par des spécialistes suisses,
- 2.3. éventuellement, des stages de médecins soviétiques en Suisse.

La responsabilité médicale de ces programmes d'aide sera assumée, en concertation avec la CHAÎNE DU BONHEUR, par le Groupe suisse d'oncologie pédiatrique.

Le Corps suisse d'aide en cas de catastrophes est sollicité pour en assumer la coordination et l'organisation logistique.

Les autorités de la République Socialiste Soviétique de Biélorussie ont accepté le principe de prendre en charge gratuitement l'acheminement de Suisse jusqu'au Centre d'Hématologie de l'Hôpital No 1 de pédiatrie de Minsk, des médicaments et du matériel médico-scientifique, ainsi que les frais de voyage et de séjour du personnel médical et infirmier suisse à Minsk.

- 2.4. En Suisse, pour accueillir en colonies de vacances des enfants soviétiques en provenance des régions contaminées.

L'organisation de la venue de ces enfants en Suisse (choix, accompagnement et transport) est du ressort des autorités de Biélorussie, par l'entremise du Ministère de l'Éducation.

L'organisation pratique des colonies de vacances est placée sous la responsabilité opérationnelle de CARITAS JEUNESSE Genève, agissant pour le compte de la CHAÎNE DU BONHEUR.



BUCKHETTE
 C/ASILE DU DONNEUR
 C/ASILE DELLA SOLIDARIETA'
 BOITE POSTALE 152
 1211 GENÈVE 8
 TEL 022 701 07 67
 FAX 022 300 81 77
 CCP 70 15400 8

ETAT DU FONDS TCHERNOBYL

1990

| | | |
|---------------------------------|---------------|-----------------|
| - Recettes pour l'année 1990 | | fr. 1'578'252,- |
| - Dépenses 1990 | | |
| Transport de médicaments | fr. 526'303,- | |
| Colonies de vacances | fr. 179'710,- | fr. 706'013,- |
| - Fonds disponibles au 31.12.90 | | fr. 872'239,- |

1991

| | | |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| - Fonds disponibles au 01.01.91 | | fr. 872'239,- |
| - Recettes pour l'année 1991 | | fr. 117'088,- |
| - Dépenses 1991 | | |
| Transport de médicaments | fr. 192'353,- | |
| Programme de formation | fr. 35'869,- | fr. 228'222,- |
| - Fonds disponibles au 31.12.91 | | fr. 761'105,- |

1992

| | | |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| - Fonds disponibles au 01.01.92 | | fr. 761'105,- |
| - Recettes pour l'année 1992 | | fr. 25'345,- |
| - Dépenses 1992 | | |
| Transport de médicaments | fr. 407'295,- | |
| Programme de formation | fr. 27'908,- | fr. 435'203,- |
| - Fonds disponibles au 31.12.92 | | fr. 351'247,- |

1993

| | | |
|---------------------------------|--------------|---------------|
| - Fonds disponibles au 01.01.93 | | fr. 351'247,- |
| - Recettes au 30 avril 1993 | | fr. 100,- |
| - Dépenses au 30 avril 1993 | | |
| Programme de formation | | fr. 16'681,- |
| - Fonds disponibles au 30.04.93 | | fr. 334'666,- |
| - Prévisions mai 1993 | | |
| Transport de médicaments | fr. 55'900,- | |
| Installation du laboratoire | fr. 5'181,- | fr. 61'081,- |
| - Fonds disponibles fin mai 93 | | fr. 273'585,- |

Genève, le 12 mai 1993

ab